

La faute de
monsieur le maire

Mantes-la-Jolie

Le couple Martinet l'avait attendue très longtemps cette retraite. Cela faisait des années qu'ils en rêvaient, qu'ils avaient planifié la date et réfléchi à leur point de chute. L'accroissement de la durée de vie et la conjoncture nationale dérangèrent leurs plans. La nouvelle réforme les obligea à demeurer un an de plus dans cette région parisienne où la vie leur devenait insupportable. Les agressions dans les transports en commun étaient d'une telle banalité que plus un seul journaliste osait en parler à la télé, sauf en cas de décès, et encore seulement lorsque les forces de l'ordre étaient impliquées dans le drame. Les insultes, les vols, les coups relevaient du quotidien. La police se faisait discrète, à croire qu'elle avait déserté le pays.

Pourtant cela n'en avait pas toujours été ainsi, Claude se revoyait trente ans plus tôt lorsqu'il avait décidé avec sa femme Geneviève de faire des sacrifices pour devenir propriétaire. Ils s'étaient mis la corde au cou en acceptant des remboursements au-delà du raisonnable. Durant plus de dix ans, ils se privèrent de vacances, limitèrent les sorties au cinéma et troquèrent le petit restaurant du dimanche contre le McDo du coin. Ils parvinrent ainsi à économiser l'argent nécessaire à la construction de leur pavillon à Mantès-la-Jolie, une commune au nom évocateur. Le choix du terrain avait relevé du pur hasard. Un jour, Geneviève avait pris sur le présentoir de la boulangerie, un journal publicitaire réservé aux annonces immobilières, encore que le mot journal était inapproprié pour désigner cette brochure de huit pages au

format A4, le même que celui utilisé par les hebdomadaires. Elle croyait qu'il s'agissait des programmes des spectacles du week-end et quand elle se rendit compte de sa méprise, elle chercha à se débarrasser de cette pub dans la corbeille. Avant de passer à l'acte, son regard croisa celui du boulanger qui observait tous ses faits et gestes de derrière son comptoir. Elle ne voulut pas le vexer en mettant à la poubelle une de ses publicités et fourra d'un geste machinal le feuillet dans son cabas.

Arrivée à la maison, elle retrouva le prospectus coincé au fond de son sac entre la bouteille de lait et les croissants du lendemain. Avant d'ouvrir la porte du poêle pour le jeter dans le feu, elle parcourut rapidement le contenu. Son attention fut attirée par cette petite annonce en page 4 :

« Vente d'un terrain constructible de quatre cents mètres carrés à Mantes-la-Jolie à proximité du centre-ville... »

Le prix collait pile-poil avec la somme qu'ils étaient prêts à mettre. Certes, cela les éloignait un peu de leur lieu de travail, mais restait dans le domaine de l'acceptable. D'autant plus que Mantes-la-Jolie était desservie par la gare Saint-Lazare, située au cœur du quartier des affaires, près de l'Opéra, des grands magasins et surtout à deux pas de la compagnie d'assurance dans laquelle travaillaient Claude et Geneviève. Un coup de chance, ils n'auraient plus besoin de prendre le métro et puis habiter dans une commune avec un nom aussi charmant, cela ne pouvait que leur apporter du bonheur, pensèrent-ils à l'époque. Une semaine plus tard, ils se retrouvaient dans l'étude de Maître Rigaud, notaire à Mantes, pour signer la promesse d'achat du terrain. La construction dura plus d'un an et la note, plus salée que prévu, explosa le budget d'origine. La banque ne voulut pas augmenter d'un franc le capital, prétextant qu'ils étaient au maximum de leur capacité d'endettement. Maintenant que les

travaux étaient engagés, il lui était impossible de faire marche arrière. Claude s'arma de courage et ravala son amour-propre avant d'aller trouver son frère qui avait eu la chance de décrocher un poste très bien rémunéré dans le domaine du conseil. Cela faisait deux ans qu'ils ne s'étaient pas vus, l'accueil fut un peu « rock'n'roll » avant que les mots ne parviennent à réveiller en eux la fibre familiale et fassent taire cette vieille querelle. Au nom de leur amitié ancestrale, son frère décida de l'aider en lui prêtant le complément sans intérêts, remboursable en deux ans, ce qui compte tenu de l'inflation, était un véritable cadeau.

Il se confondit en remerciements et lança par pure politesse une invitation à dîner pour le samedi suivant, persuadé que son frère allait décliner l'offre. Contre toute attente, celui-ci accepta. Maintenant restait le plus dur à faire pour Claude, convaincre sa femme d'inviter son beau-frère et sa belle-sœur et lui faire promettre qu'elle ne ferait aucune histoire lors du repas.

Avant de retourner à son domicile, il s'arrêta dans un bar et commanda un double whisky afin de se donner le courage d'affronter son épouse. Celle-ci le reçut, tout sourire, n'imaginant pas une seule seconde qu'il avait renoué avec son frère. Lui, en la voyant sourire, pensa que cette joie n'était qu'éphémère, car dès qu'elle apprendrait la nouvelle, elle se mettrait à hurler. Il s'attendait au pire, alors, il prit sa respiration, et tout en implorant le ciel de ne pas être interrompu, il se jeta à l'eau en lui annonçant :

— Nous sommes tirés d'affaire, j'ai trouvé l'argent qu'il nous manque...

Il ne put continuer sa phrase, ce qu'il redoutait tant devenait réalité, Geneviève venait de lui couper la parole, son sourire avait cédé la place à un effroyable rictus.

— J’espère que tu ne t’es pas adressé à ton frère ?

— Et à qui veux-tu que je m’adresse ? Certainement pas à tes sœurs qui n’ont pas un sou ! Ma démarche a été assez pénible, pour que tu ne m’accables pas ainsi. Je devais bien trouver un prêteur. Déjà, qu’il n’était pas très chaud, il suffit que je le rappelle pour lui dire que je n’ai plus besoin de ses services, il sera ravi, fais-moi confiance.

Geneviève se ravisa, bien sûr qu’il n’y avait pas d’autres solutions et qu’il fallait en passer par là. Restait le plus dur à entendre pour elle.

— Il demande quoi en échange, ton gentil frère ?

— Oh rien ! Juste un remboursement en deux ans, sans intérêts. Je me suis senti obligé de les inviter à dîner samedi prochain.

Geneviève ne répondit rien, ce qui signifiait qu’elle s’y était résignée. Claude pouvait respirer, cette réconciliation mettait fin à leur seul point de discorde.

Le repas se passa sans histoire, les belles sœurs remisèrent dans les profondeurs de leur mémoire leurs rancunes, qui en y réfléchissant bien, n’avaient que peu d’importance. Sans devenir les meilleurs amis du monde, ils reprirent des relations que l’on pourrait juger normales entre membres d’une même fratrie.

Geneviève et son mari multiplièrent les heures supplémentaires pour économiser rapidement la somme dont ils étaient redevables et remboursèrent leur dette avec une année d’avance sur l’échéance.

Les années passèrent avec des moments de bonheur et de peine comme cela existe dans toutes les familles.

L'emménagement à Mantes-la-Jolie s'était déroulé dans la joie. Pour fêter l'évènement, ils invitèrent toute la famille et les amis le jour de la pendaison de la crémaillère.

Le couple se transforma en famille après la naissance de leur fille et de leur garçon. La vie coulait tranquille, les enfants Martinet, heureux comme tous ceux de leur âge, grandissaient dans cet univers qu'ils appréciaient. L'inflation, un fléau pour les uns, une bénédiction pour les autres, avait grignoté lentement le capital, rendant les remboursements plus supportables chaque année, au point que les Martinet purent enfin partir en vacances tout un mois.

Au bout d'une dizaine d'années, la population de la résidence avait pris un petit air d'exotisme qui fit sourire au début les anciens propriétaires. Puis discrètement, silencieusement, sournoisement, le quartier s'était modifié par petites touches successives, au gré des emménagements.

Les enfants des nouveaux venus s'étaient approprié les rues du quartier qu'ils avaient converties en terrains de jeux. Les boutiques traditionnelles fermaient les unes après les autres.

La charcuterie fut la première sur la longue liste des commerces à vendre. En à peine six mois, sa fréquentation avait diminué de moitié. Un matin, deux hommes vinrent trouver le charcutier, un sexagénaire, boute-en-train, qui avait l'habitude de plaisanter avec ses clients, ce qui ne l'empêchait pas sous son air jovial, d'être intelligent et réaliste quant aux raisons de ses déboires financiers. Il avait analysé la situation sans chercher à se bercer d'illusions. La baisse de ses revenus n'était pas due à une conjoncture provisoire, comme aimaient à le répéter à satiété bon nombre de ses collègues, mais à un changement

durable de la composition de la population environnante dont les us et coutumes des nouveaux arrivants n'incitaient pas à fréquenter ce type de commerce. Il savait donc qu'il ne récupérerait jamais son chiffre d'affaires d'antan et en homme avisé prit cette visite comme une chance. Le peu qu'il allait toucher de la vente de son échoppe serait toujours mieux que rien. Il devrait donc la jouer intelligemment pour ne pas donner l'impression à ses acheteurs de céder un peu trop rapidement sans toutefois tenir des propos qui risqueraient de les décourager.

— Votre commerce n'est pas à vendre ? nous sommes à la recherche d'un local, nous voulons ouvrir une boutique de produits exotiques.

— Si vous n'êtes pas pressés, je prends ma retraite dans trois ans.

— Trois ans c'est une éternité, non, c'est maintenant que nous en avons besoin. Vous n'avez plus beaucoup de clients, pensez-y !

L'avertissement était très clair, ces deux émissaires n'étaient pas venus au hasard. Un mois plus tard, le charcutier vendait sa boutique. Il fut le seul du quartier à tirer profit de la vente de son magasin, même si la somme encaissée était très en dessous du prix réel. Les autres commerçants refusèrent les offres qui leur semblaient dérisoires et durent fermer, sans avoir trouvé un repreneur. Les magasins restaient les rideaux baissés pendant quelques semaines et puis un matin, les habitants découvraient avec stupeur que l'ouverture avait été forcée durant la nuit et que la boutique était devenue un havre d'accueil pour des jeunes en mal de vivre. La police ne s'aventurait plus depuis longtemps dans le secteur, les petits caïds faisaient régner leur loi. Heureusement que les enfants Martinet avaient passé depuis de

nombreuses années l'âge de fréquenter l'école du quartier dont le niveau scolaire était tombé bien bas. Après le lycée, ils s'inscrivirent tous les deux à la fac à Paris. Le fils Martinet, dès son diplôme en poche, trouva un emploi au Canada. La fille, après avoir réussi avec bonheur une maîtrise de gestion à la Sorbonne, se fit embaucher dans une banque à Paris où elle resta trois ans avant de rencontrer au cours d'un week-end à Londres, l'homme de sa vie ; un diplômé de la finance qui travaillait à la City. Elle démissionna pour épouser le prince charmant. Depuis elle vit comme une princesse dans un immeuble victorien en plein cœur de Londres où elle élève ses deux enfants.



Ce quartier de Mantes-la-Jolie, jadis paisible, avait pris tous les aspects de ce que les journalistes appellent communément à la télévision, une cité. La vie du couple Martinet devenait chaque jour plus insupportable, surtout depuis que leurs enfants avaient quitté la France et que la plupart de leurs amis avaient déserté la région. Tous les soirs en rentrant de leur travail, ils se barricadaient derrière leur porte blindée et les volets qu'ils avaient fait poser par une entreprise spécialisée dans la sécurité. La nuit, le moindre bruit les faisait sursauter. Ils s'étaient équipés de téléphones portables dont ils vérifiaient constamment la charge des batteries aux cas où ils seraient victimes d'une agression. Ils vivaient dans la peur, attendant leur retraite comme on attend le Messie en pensant que ce jour-là tous leurs maux disparaîtraient comme par enchantement.



Les autorités locales et nationales avaient bien tenté d'apporter des solutions, tous les programmes, les uns après les autres avaient échoué. Ce n'était pas par avarice, car des sommes importantes avaient été englouties avec comme unique conséquence un endettement considérable de la commune et une augmentation substantielle des impôts fonciers.

Plusieurs projets de réhabilitation avaient vu le jour pour un résultat quasi nul. Les populations solvables avaient quitté les environs.

Les Martinets faisaient figure d'anciens combattants, ils appartenaient au dernier carré des survivants. Leur pavillon c'était toute leur vie. Son acquisition n'avait été possible qu'à grands coups de sacrifice et de privations. Maintenant qu'ils sortaient du tunnel avec le paiement des dernières traites, ils avaient le moral au plus bas en pensant à ce qui les attendait. Leur pavillon ne valait déjà plus grand-chose et ils désespéraient de tout perdre comme beaucoup d'autres quand la chance leur sourit. Ils profitèrent de la mise en place d'un nouveau plan qui prévoyait l'implantation d'entreprises dans la future ZAC. Cette idée de faire des zones franches n'était pas nouvelle. Il s'agissait d'attirer des entrepreneurs avec le seul langage qu'ils comprenaient, les aides financières et les exonérations d'impôts. Les élus et les pouvoirs publics étaient incorrigibles, ils ne retenaient rien des expériences précédentes qui s'étaient toutes soldées par des échecs. Le processus se répétait à l'infini, les entrepreneurs empochaient les primes et se déclaraient en faillite quelques mois plus tard pour rebondir ailleurs.

Cette fois-ci, Claude, lorsqu'il apprit la création de la ZAC, tenta sa dernière chance. Il était bien décidé à vendre son pavillon à un des dirigeants d'une de ces nouvelles entreprises.

Il s'en trouverait bien un parmi eux qui aurait besoin de se loger près de son lieu de travail. L'opportunité frappa à sa porte en la personne d'un patron d'une de ces PME. Quand il se présenta à l'agence pour acheter un logement, le directeur, un ami de Claude Martinet, lui proposa leur pavillon qui était en vente depuis deux ans. L'affaire se conclut avec une baisse de 20 % sur un prix qui était déjà très bas pour la région parisienne.

Pour les Martinet, ce fut la fin d'un long calvaire. La promesse d'achat fut enregistrée par le notaire, l'acquéreur avait les liquidités pour payer sans faire d'emprunt, ce qui accéléra considérablement le circuit. Deux mois plus tard, les Martinet cédaient les clés à leur acheteur.



Merlot-sur-Mer

Merlot-sur-Mer, une bien belle petite bourgade de quatre mille âmes sur la côte Atlantique située entre Nantes et Bordeaux. Malgré les assauts répétés des promoteurs qui prospectaient le moindre pouce de terrain libre en bord de mer, la commune avait réussi à conserver son aspect village.

C'est en voyageant dans la région que le couple Martinet était tombé amoureux de ce bourg paisible. Les touristes à la recherche d'animations bruyantes préféraient se ruer vers les stations balnéaires d'à côté, laissant aux résidents de la commune, calme et tranquillité. Cela correspondait tout à fait aux désirs des Martinet qui après deux années de vacances à sillonner dans le coin, avaient jeté leur dévolu sur Merlot-surMer.

La revente de leur pavillon à Mantes-la-Jolie n'avait pas été chose aisée, la diminution substantielle qu'ils avaient accordée les obligea à revoir leurs ambitions à la baisse. Le coût des logements en bord de mer était très au-dessus de leurs moyens et l'obligation de quitter leur habitation francilienne dans les deux mois ne leur permettait pas d'attendre un hypothétique retournement des prix dans la région. Ils étaient sur le point de

s'exiler à l'intérieur des terres, là où le mètre carré est plus abordable, quand le miracle se produisit. Le hasard fit qu'ils se trouvaient dans l'agence immobilière, le jour où un couple en instance de divorce proposait à la vente leur pavillon. Pressés d'obtenir l'argent, ils n'étaient pas très regardants sur le prix. Pendant que le mari expliquait à la commerciale ses conditions, son épouse était sortie sur le trottoir pour griller une cigarette. Geneviève la rejoignit et entama la discussion. Sa locutrice était d'accord pour baisser le prix à la condition que la vente se fasse très rapidement. Il ne restait plus qu'à convaincre son conjoint. Celui-ci ayant les mêmes besoins que son ex-femme accepta la proposition des Martinet. Le directeur de l'agence leur fit signer une promesse de vente et prit rendez-vous pour la semaine suivante chez le notaire. Le couple pressé de mettre un terme à ces faux semblants d'entente qu'ils avaient affiché devant les autres prit congé des employés et des acheteurs, laissant le soin au personnel de l'agence de faire visiter le pavillon. Le mari monta précipitamment dans sa voiture et démarra sans se préoccuper de son ex-femme qui s'en allait à pied dans la direction opposée.

Le pavillon en plein cœur du bourg, à trois cents mètres de la mer occupait une position idéale dans la commune. Cerise sur le gâteau, Geneviève et Claude découvrirent lors de la visite qu'ils devenaient propriétaires d'une magnifique piscine. Les vendeurs dans leur hâte de signer le compromis avaient oublié de le mentionner dans le descriptif.

La maison construite sur deux niveaux possédait toutes les commodités au rez-de-chaussée, condition essentielle dans les critères retenus par le couple Martinet pour qui il était hors de question de grimper tous les soirs une vingtaine de marches avant de se coucher. Ce qui était physiquement possible

aujourd'hui ne le serait plus lorsqu'ils atteindraient les quatre-vingts ans et ils avaient la ferme intention de rester dans cette maison jusqu'à la fin de leur vie. Le premier étage comportait deux chambres d'amis et une grande terrasse vitrée avec vue sur la mer. L'agent immobilier, en découvrant le bien, poussa un juron. Jamais il n'aurait accepté de vendre un tel bijou à ce prix-là. Il ne put s'empêcher de dire à ses clients :

— Vous avez une sacrée veine, ce pavillon vaut le double de ce que vous allez mettre. Il combine tous les avantages, chambre en bas, un étage, en cas d'inondation, une piscine et vue sur la mer. Difficile de trouver mieux sur la commune.

La première saison fut pour le couple un véritable enchantement. Ils s'inscrivirent dans plusieurs associations, un moyen rapide pour faire connaissance. La configuration du terrain se prêtait au cyclisme, ils pouvaient enfin réaliser un rêve vieux de quarante ans en s'achetant deux vélos dans une grande surface spécialisée en articles de sport. Ils partaient souvent le matin avec dans leur sac à dos le casse-croûte du midi à la découverte de la campagne environnante et des sentiers du littoral.

Comble du bonheur, leurs enfants trouvèrent un peu de temps pour venir les voir. Claude réaliste dit à sa femme :

— Je suis sûr que nous aurions acheté une bâtisse en pleine campagne, ils ne seraient jamais venus en vacances ici. Ils ont adoré la piscine. L'agent immobilier avait raison, nous avons eu ce jour-là une sacrée chance et dire que le lendemain nous devons signer la promesse pour la ferme à trente kilomètres dans les terres.

La commune chouchoutait les deux roues et avait ouvert des voies qui leur étaient réservées. La guerre des automobilistes contre les amoureux du vélo n'était pas d'actualité et pourtant, quelques frictions se faisaient sentir ici et là. Les cyclistes empruntaient les sens interdits, sans se soucier du danger qu'ils couraient et les automobilistes ne respectaient pas tous les limites de vitesse. Monsieur le maire soucieux du bien-être de ses concitoyens décida avec l'approbation unanime de ses conseillers municipaux d'agrandir les zones 30 à tout le centre du bourg.

Chaque mois, la municipalité éditait un bulletin destiné aux résidents. Toutes les informations sur la vie du village trouvaient place dans ce petit journal, la rédaction avait la lourde tâche de satisfaire la curiosité des lecteurs. Les décisions municipales, les festivités à venir, les comptes rendus des évènements passés, sans oublier l'espace libre pour la vie associative, composaient l'essentiel des articles.

Claude selon un rythme immuable depuis sa mise à la retraite, se levait le matin aux environs de neuf heures, et préparait le petit déjeuner pendant que Geneviève somnolait en attendant le signal de son mari. Avant d'appeler sa femme, il se précipitait dehors, quel que soit le temps, pour récupérer le courrier. Le 15 octobre, la boîte aux lettres ne contenait ce jour-là que le bulletin mensuel qui avait été déposé la veille par un employé de la mairie. Bien que la tournée du préposé débutât par leur rue, il arrivait souvent que les lettres ne soient distribuées qu'au-delà de dix heures. L'absence de correspondance n'avait donc rien d'exceptionnel à cette heure-ci, car outre le fait que le facteur pouvait être en retard, il n'était pas rare de ne pas recevoir de courriers certains jours.

De retour dans la cuisine, il appela Geneviève, qui lui posa la sempiternelle question :

— Tu es allé au courrier ?

— Oui ! mais il n’y avait rien, juste le bulletin de la mairie.

— Fais voir !

— Oh, regarde le mot du maire ! Tout le centre-bourg est en zone 30, nous pourrons désormais prendre la rue des Pommiers à contresens avec nos vélos.

— Comment cela ?

— Lis l’article, en zone 30 les véhicules ne doivent pas dépasser le 30 km/heure, ce qui est logique et les vélos peuvent emprunter toutes les voies dans les deux sens, y compris celles qui sont en sens unique pour les voitures.

— C’est sympa, nous n’avons plus besoin de faire le grand tour.

Une demi-heure plus tard, le couple Martinet enfourchait les bicyclettes pour leur promenade quotidienne. Faisant confiance au mot de monsieur le maire, ils prirent à contresens la rue des Pommiers. La camionnette de la supérette roulait en direction du couple, ébloui par la lumière rasante du soleil levant, le conducteur clignait constamment des yeux pour ne pas être aveuglé. Sa réaction au premier rayon de soleil fut de s’arrêter, seulement il avait les marchandises à livrer et le fait que la voie était en sens unique, le rassura et l’incita à poursuivre sa route, persuadé qu’il ne rencontrerait personne. Sa vitesse était modérée et quand les deux cyclistes apparurent dans son parebrise, moins d’un mètre les séparait. Le coup de frein trop tardif ne changea rien, il heurta Claude Martinet de plein fouet. Geneviève eut le temps de sauter de la selle pour échapper au sort de son mari.

Des piétons se précipitèrent, une dame en apercevant le cycliste à terre haranguait les passants :

— Cela devait arriver avec tous ces vélos qui ne respectent pas les sens interdits, cela va servir de leçon à tous ces inciviques !

Un employé de la mairie, présent sur les lieux, outré par les propos qu'il venait d'entendre s'écria :

— Mais madame, vous êtes un monstre, vous ne voyez pas que le pauvre est en train de mourir. Et pour ce qui est du sens interdit, ce que vous dites est archi faux, la rue est en zone 30.

— Et alors cela ne lui donne pas le droit de prendre un sens interdit.

— Vous avez votre permis, madame ?

— Oui depuis 40 ans.

— Et bien inscrivez-vous à des cours de code de la route, vous découvrirez les nouvelles dispositions. En zone 30, les vélos ont l'autorisation de rouler à contresens et les propos que vous avez tenus sont ignobles. Je serais son épouse, je vous giflerais.

Le SAMU emmena le blessé agonisant pendant qu'un médecin prenait en charge sa femme qui était en état de choc. Claude décéda pendant son opération à l'hôpital.

Le maire se dépêcha sur les lieux dès qu'il eut connaissance du drame. Il alla présenter ses condoléances à la veuve qui n'avait pas encore pris conscience du décès de son mari.

Le chauffeur, Adrien Dumont, fut conduit à la gendarmerie pour être entendu et subir une prise de sang. Le résultat du test s'avéra négatif. Le brigadier qui le connaissait depuis la plus tendre jeunesse s'appêtait à le relâcher quand la sonnerie du

téléphone retentit. Le gendarme décrocha, prit un air de circonstance et raccrocha le combiné.

— Adrien, j'ai une très mauvaise nouvelle, la victime est décédée, il ne s'agit plus de blessure, mais de mort sans intention de la donner, je ne peux plus te laisser rentrer chez toi.

L'employé de la supérette fut inculpé pour homicide involontaire et déféré au Parquet. En entendant son ami lui signifier le chef d'accusation retenu contre lui, Adrien fit un malaise. La faute qu'il venait de commettre, beaucoup de conducteurs auraient pu la faire. À une époque pas si lointaine, on aurait évoqué la fatalité, mais aujourd'hui la fatalité n'avait plus cours, il fallait forcément un ou des responsables.

Le journaliste qui rédigea l'article, sans nier la responsabilité de l'employé de la supérette, accusa les élus qui avaient mis en place la zone 30, en omettant d'informer les administrés en temps et en heure. Suite à un retard dans la publication, le bulletin avait été distribué le jour même de l'application du décret municipal.

Dans les jours qui suivirent la parution de la dépêche, des voix s'élevèrent dans la commune pour fustiger le maire qui aurait dû faire preuve de plus de pédagogie. Le chauffeur fit une tentative de suicide après qu'il eut reçu la visite de Geneviève qui l'accusait d'avoir tué son mari.

Le maire ne se promenait plus dans les rues, comme il en avait l'habitude. Il se précipitait le matin à la mairie et s'enfermait dans son bureau pour échapper aux réflexions des habitants.

Sa femme ne le reconnaissait plus ; lui, habituellement expansif, se taisait et ne voulait recevoir personne. Elle le supplia de prendre des vacances et quitter quelque temps le village. Il lui annonça un soir que le lendemain, il devait rencontrer à Paris un conseiller, sans donner plus de précision. Elle fut soulagée de le voir sortir de cette léthargie. Le lendemain, il prit le TGV pour se rendre à Paris ou plus exactement à Saint-Ouen-sur-Seine au marché aux puces. Il avait obtenu l'adresse d'un revendeur d'armes chez qui il se procura un revolver. Il rentra le soir même à Merlot-sur-Mer.

Le matin du jour suivant son acquisition parisienne, il se dirigea à pied vers la mairie en tenant fermement une petite valise dans la main gauche. Il arriva, un peu plus tôt qu'à son habitude, à une heure où le personnel n'était pas encore présent. Il disposait de quarante minutes pour mettre son projet à exécution. Il ferma la porte à clé avant de s'asseoir dans son fauteuil et rédigea une première lettre pour sa femme et une seconde à destination de ses administrés, après quoi il les glissa dans deux enveloppes en prenant grand soin d'inscrire le nom du destinataire. Il regarda la pendule, elle affichait huit heures trente. Il sortit le pistolet de la valise et attendit que les engins du chantier se mettent en route. Quand il jugea que le bruit était assez fort pour couvrir la détonation, il pointa l'arme vers sa tempe et appuya sur la détente.

Un employé demanda aux autres :

— Vous avez entendu ce « boum » ?

— Non, tu as dû rêver !

Geneviève après la mort de son mari et le suicide du maire
sombra dans la folie. Elle fut internée dans un hôpital
psychiatrique pour le restant de ses jours.



Le décès du maire fit grand bruit dans la presse. Les pouvoirs
publics financèrent une campagne publicitaire à la télévision
pour expliquer aux millions de conducteurs les nouveautés du
code de la route. Cette séquence trouva un accueil particulier
chez les téléspectateurs qui avaient été touchés par ce drame.

